

INFO PARENTS

Organisation des départs au périscolaire

Les départs échelonnés seront maintenus jusqu'à la fin de l'année scolaire : un changement dans le cadre des sorties doit être adopté en conseil municipal, ce qui ne peut se faire qu'à la fin du mois de mai.

En raison de l'approche de la fin de l'année scolaire, il ne semble pas judicieux de modifier maintenant les formalités de départ des enfants. Par contre, les responsables des périscolaires feront preuve de tolérance dans les cas **qui leur seront soumis par écrit sur les cahiers de liaisons** des enfants et uniquement dans ces cas (rendez-vous médecins, orthophonistes.....).

Cependant, en raison du retour à la semaine de 4 jours, dès la rentrée de septembre, les départs seront à nouveau échelonnés.

L'Adjointe déléguée en charge de la vie scolaire

Sonia FREGEAC